



**DESTINATION :**

Vernis bicomposant polyuréthane en phase solvant destiné à la protection et à la décoration des sols, murs ou plafonds en bois, béton, carrelage ou métaux. De par sa résistance et sa facilité d'entretien, peut être employé dans des zones à fort risque de salissures et contaminations (local de service, cuisine, chambre froide, groupe hospitalier, hôtellerie...).

**Intérieur – Extérieur\***

**PROPRIETES**

**ET AVANTAGES :**

Vernis bi-composant lessivable (classe 1 selon EN13300) et chimiquement inerte. Excellente résistance aux produits courants de nettoyage et de désinfection. Conforme à la directive française et européenne 93/43 CEE relative à l'hygiène en milieu alimentaire. Conforme aux «Guides des Bonnes Pratiques d'Hygiène» en vigueur. Particulièrement recommandée dans une démarche HACCP<sup>(2)</sup>. Durabilité, brillance et tenue exceptionnelles. Film non jaunissant et résistant à l'abrasion.

**SUPPORTS :**

Bois (\* : intérieur uniquement), métaux ferreux ou non ferreux, béton, carrelages neufs ou anciens après travaux préparatoires.

**MATERIEL**

**D'APPLICATION :**

Brosse (soies naturelles), rouleau laqueur, pistolet airless ou basse pression.

**TEINTE ET ASPECT :**

**Aspect :** Mat, satiné ou brillant.

**Coloris :** incolore

**CARACTERISTIQUES**

**TECHNIQUES :**

Classification AFNOR	NFT 36.005 / famille I, classe 6a
COV en pot Directive européenne 2004/42	Catégorie A/j : valeur limite en UE : 500 g/l (2010) Ce produit contient au maximum : 499 g/l de COV.
COV en air intérieur (28j)	C (par défaut : non testé)
Densité à 20°C (B+D)	1,01 ± 0,05
Viscosité à 25°C (B+D)	2,0 ± 0,5 Poises
Extrait sec en poids	48,0 ± 2 %
Extrait sec en volume	40,0 ± 2 %
Brillant Spéculaire (à 60°)	Brillant = 95 ± 5% Satiné = 30 ± 5% Mat = 10 ± 5%
Liant	Acrylique polyuréthane
Solvant	Ester
Point Eclair	Base > 23°C / Durcisseur > 23°C
Conservation	24 mois en emballage d'origine fermé (conservé à l'abri du gel et de la chaleur)

**CONDITIONNEMENTS :**

Ensemble base + durcisseur : 1,2L (1,0L + 0,2L)  
4,8L (4,0L + 0,8L)

**HYGIENE ET**

**SECURITE :**

Consulter la Fiche de Données de Sécurité sur [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)  
Inflammable – Produit dangereux, respecter les précautions d'emploi.  
Produit réservé aux utilisateurs professionnels

<sup>(1)</sup> : Le PV alimentaire n'est justifié que s'il y a un contact permanent et direct avec la nourriture. La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, le stipule dans un courrier en date du 16 Avril 2002 : « En conséquence, l'aptitude au contact alimentaire des peintures n'est pertinente que pour les lieux de stockage normaux des aliments, dans lesquels ceux-ci ne sont pas emballés, tels que les silos à grain, les bacs, les cuves, les citernes,... Dans les autres cas de figure, l'aptitude au contact alimentaire n'a pas de justification sanitaire et ce sont les caractéristiques de nettoyabilité qui doivent être prise en compte. »

<sup>(2)</sup> : système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments.

# COMUS®

## URETHANE 231

### Vitrificateur polyuréthane

#### CARACTERISTIQUES

##### D'APPLICATIONS :

De 2 à 3 couches

De 10 à 12 m<sup>2</sup> / L / couche

Séchage (à 20°C et 50% HR) :

Hors poussière : 30 mn à 1 heure

Sec au toucher : 4 heures

Recouvrable : 12 heures

Sec à cœur : 48 heures

##### DILUTION :

Brosse et rouleau : Prêt à l'emploi

Pistolet airless : Prêt à l'emploi

Nettoyage du matériel :

Diluant 231 ou Diluant universel 2510

#### PREPARATION

##### DU MELANGE :

Mélanger intimement la base et le durcisseur.

Après mélange, laisser mûrir 5 minutes environ avant d'appliquer.

Rapport de mélange base / durcisseur : poids : 5 / 1, volume : 5 / 1.

Durée d'utilisation du mélange : **6h à 20°C** (la durée d'utilisation diminue plus il fait chaud).

#### CONSEILS

##### D'APPLICATION :

Selon le DTU 59.1 et 59.3 pour les parties au sol. Respecter les conditions de mise en œuvre et travailler sur des supports solides, propres et secs (humidité < 4% en masse) selon les qualités requises du DTU 59.3 (chapitre 3).

Pour l'ambiance alimentaire :

Préférer la finition brillante, notamment pour des plans de travail.

Utiliser uniquement le diluant 231

SUPPORT	PREPARATION	SOUS-COUCHE	FINITION
Bois neuf	1- Dégraissage avec Dégraissant BTR (si bois exsudant) 2- Ponçage – grain 180 (minimum) 4- Dépoussiérage		
Carrelage	1- Décirage (si présence de cire ou huile de lin) avec <b>Décireur HP</b> 2- Dégraissage avec <b>Dégris'sol</b>	<b>Uréthane 231</b> 1 couche appliquée avec :	<b>Uréthane 231</b> 1 à 2 couches appliquées avec :
Métaux <sup>(1)</sup>	Brossage ou sablage ou traitement chimique avec <b>Décap'rouille</b> , (métaux ferreux) ou <b>Dérochant Aluminium</b> (métaux non ferreux)	- Brosse/rouleau : <b>Diluant PRB</b> à 5 à 10% (si nécessaire) - Pistolet : <b>Diluant 231</b> à 15 à 20%	- Brosse/rouleau : <b>Diluant PRB</b> à 5 à 10% (si nécessaire) - Pistolet : <b>Diluant 231</b> à 15 à 20%
Anciennes peintures	1- Décapage physique (grenaillage, rabotage...) OU chimique avec <b>Fluidecap SC</b> (surface horizontale) OU <b>Ulidecap SC</b> (surface verticale) 2- Préparation du support suivant sa nature		
Béton, ciment brut (+ de 28 jours)	Test à la goutte d'eau : - Absorption < 4min : Grattage, brossage et dépoussiérage - Absorption > 4 min : Dérochage mécanique (grenaillage, rabotage...) ou chimique <sup>(2)</sup> : <b>Prépar'sol</b> et rinçage à l'eau claire.	- Pour éviter l'aspect mouillé : <b>Acryl'Ecran</b> en 1 couche diluée à 5% d'eau - Sinon, une couche d' <b>Uréthane 231</b> (comme indiqué ci-dessus)	

(1) : le niveau de préparation des métaux doit être assimilé à un SA 2-2½

(2) : Refaire le test de la goutte d'eau après dérochage et renouveler l'opération si nécessaire

Les recommandations contenues dans cette fiche technique sont destinées aux personnes expérimentées ayant l'habileté requise. Elles sont fondées sur des essais réalisés conformément aux normes conventionnelles en vigueur et à la norme NF P 74-201 1 et 2 référence DTU 59.1 (09/94). Ces recommandations n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique au chantier. De ce fait, aucune responsabilité ni dommages ne peuvent être imputés à COMUS pour les résultats obtenus lors d'un travail qui se fait aux risques et périls de l'utilisateur.

COMUS - 2 rue Henri Rol Tanguy - 91180 St Germain Lès Arpajon - Tél : 01.69.88.13.10 - [www.solutions-comus.com](http://www.solutions-comus.com)

EDITION OCTOBRE 2016. ANNULE ET REMPLACE TOUTE VERSION PRECEDENTE